



6^{ème} édition / Concours Arts en plastiques pour l'océan - 2025

publié le 06/10/2024

Cette 6^e édition a pour thème la biodiversité marine. Elle se tient durant l'année de la mer, pendant laquelle la France accueillera la Conférence des Nations unies pour l'Océan.

Descriptif :

Le concours Arts en plastiques pour l'océan est proposé par le ministère chargé de l'éducation nationale et la Fondation de la mer. Il s'inscrit dans le cadre de la double priorité gouvernementale liée à la préservation de la biodiversité et à l'accès des jeunes à une éducation artistique et culturelle de qualité.

Sommaire :

- En bref
- Thématique de l'année
- Objectifs pédagogiques
- Participation :
- Modalités de participation :
- Lauréats et récompenses :
- Ressources pédagogiques :
- Contacts
- Adage

● En bref

Le concours "**Arts en plastiques pour l'océan**" est une initiative du **ministère de l'Éducation nationale** et de la **Fondation de la Mer**, qui encourage les **élèves de cycles 1 à 4** à réfléchir aux enjeux environnementaux, plus particulièrement la préservation des océans et la lutte contre la pollution plastique. Organisée durant l'année de la mer, cette sixième édition vise à mobiliser la créativité des élèves tout en les sensibilisant à l'impact des déchets plastiques sur la biodiversité marine.



Logo Fondation de la Mer

● Thématique de l'année

La biodiversité marine

● Objectifs pédagogiques

Le concours vise à atteindre plusieurs objectifs clés :

- 1. Sensibilisation environnementale** : Faire comprendre aux élèves les défis liés au développement durable des océans, notamment la protection des écosystèmes marins menacés par les déchets plastiques.
- 2. Créativité artistique** : Stimuler la créativité en les invitant à concevoir des œuvres originales à partir de plastiques usagés.
- 3. Conscience sociale** : Souligner les conséquences de la pollution marine sur les sociétés humaines, en encourageant une réflexion critique à travers la création artistique.



● Participation :

Le concours est ouvert aux écoles publiques et privées sous contrat, en métropole et dans les territoires d'Outre-mer. **Chaque classe volontaire peut s'inscrire via la plateforme ADAGE**. Les œuvres peuvent être soumises sous forme de créations bidimensionnelles (graphismes, peintures, photographies, etc.) ou tridimensionnelles (sculptures, assemblages, installations). **Les productions doivent impérativement utiliser des plastiques usagés récupérés**, trouvés notamment dans la mer, ce qui renforce l'engagement écologique du projet. Le concours laisse aux élèves une grande liberté dans le choix des techniques et des partis pris artistiques, esthétiques et écologiques, ce qui permet une diversité des approches et une créativité sans contrainte.

Calendrier 2024-2025 :

- ▶ 2 octobre 2024 : lancement du concours et ouverture des inscriptions.
- ▶ 2 mai 2025 : clôture des inscriptions.
- ▶ 2 au 30 mai 2025 : sélection des lauréats par le jury.
- ▶ 8 juin 2025 : annonce des résultats lors de la Journée mondiale de l'océan.

● Modalités de participation :

Les classes peuvent soumettre plusieurs réalisations, jusqu'à **trois par classe**, chacune nécessitant une inscription distincte sur Adage. Chaque dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- ▶ Le titre de l'œuvre.
- ▶ Une note d'intention d'une dizaine de lignes, rédigée par les élèves, expliquant comment l'œuvre s'insère dans le projet d'année de la classe ou de l'établissement (une dizaine de lignes maximum),
- ▶ Une description des matériaux utilisés.
- ▶ Des photos numériques ou une vidéo de l'œuvre, à déposer obligatoirement sur la plateforme dédiée de la Fondation de la Mer [🔗](#).

Les œuvres photographiées ou filmées permettent aux élèves de documenter leur travail tout en présentant un projet complet et visuellement impactant. Les critères de jugement du concours incluent à la fois la créativité, l'originalité, l'engagement écologique et la qualité artistique de chaque réalisation.

● Lauréats et récompenses :

À l'issue du concours, plusieurs catégories sont prévues pour récompenser les productions des élèves selon leur niveau scolaire :

- ▶ Catégorie Collège.
- ▶ Catégorie Élémentaire.

► Catégorie Maternelle.

Les lauréats 2024 de la dernière édition ont illustré la diversité des approches possibles, allant des projets plastiques tridimensionnels à des œuvres picturales, toutes marquées par un fort engagement écologique. Par exemple, le Collège de Tsingoni à Mayotte et l'École de l'Aiguille à Quaix en Chartreuse ont été distingués pour leurs œuvres originales mettant en lumière la problématique des déchets marins.

● Ressources pédagogiques :

Pour accompagner les enseignants et leurs élèves dans ce projet, diverses ressources pédagogiques sont mises à disposition :

- Le centre Nausicaá, qui offre des outils éducatifs axés sur la mer et la protection des océans.
- La Fondation Tara Océan, spécialisée dans la recherche scientifique sur les océans.
- L'association Expédition 7e Continent, qui propose des ressources sur la pollution plastique.
- L'Agence française pour la biodiversité, à travers son programme des aires marines éducatives, qui soutient la création d'espaces marins protégés et pédagogiques.

Ces ressources permettent de lier la pratique artistique à des connaissances scientifiques sur les océans, renforçant ainsi l'apprentissage global des élèves sur l'importance de la préservation marine.

Partenariats et enjeux EAC/EDD :

Le concours s'inscrit dans un cadre plus large d'éducation au développement durable. Il se déroule parallèlement à l'accueil par la France de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan en 2025, renforçant ainsi la visibilité de la thématique environnementale sur la scène internationale. Ce projet artistique est donc un outil pour éduquer les jeunes générations aux défis environnementaux de demain, tout en les encourageant à devenir des acteurs de la protection des océans.

Documents associés :

 Fiche Fondation de la mer / "arts en plastiques pour l'océan" (PDF de 168.8 ko)
Fiche Fondation de la mer / "arts en plastiques pour l'océan"

Site de la Fondation de la Mer : <https://www.fondationdelamer.org/nos-programmes/arts-en-plastiques-pour-locean/>


Page Eduscol sur le dispositif : <https://eduscol.education.fr/3421/concours-arts-en-plastiques-pour-l-ocean> 

● Contacts

- Grégoire BIENVENU, conseiller arts plastiques, architecture, photographie, design, Rectorat de Poitiers : daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr

● Adage

Pour inscrire vos classes dans ce dispositif, il est nécessaire d'aller sur Adage, onglet bleu, dispositif " *Arts en plastiques pour l'océan*".

Si vous nécessitez de l'aide pour inscrire le projet, contactez :

- le conseiller Arts Plastiques de la DAAC daac.artsplastiques@ac-poitiers.fr
ou
- les coordonnatrices EAC départementales : 16 - Guillemette Papot / 17- Aurélie Patoux / 79 - Alexis Provost / 86 - Guillemette Papot.